



# GRUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Hiati.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



## APPEL D'OFFRES : FOURNISSEURS DE SEMENCES

**Projet d'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC  $\geq 3$  du Bas Nord-Ouest (4e section Mahotière de Port-de-Paix et 1e section Lacoma de Jean Rabel).**

**Aout 2022**

<b>Calendrier prévu</b>	
<b>Publication de l'AO</b>	<b><i>25.08.2022</i></b>
<b>Date limite de réception des offres</b>	<b><i>11.09.2022</i></b>
<b>Évaluation des offres</b>	<b><i>12.09.2022</i></b>
<b>Attribution de contrat</b>	<b><i>15.09.2022</i></b>
<b>Démarrage de l'exécution du contrat</b>	<b><i>18.09.2022</i></b>



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



## 1. INTRODUCTION

Par ces termes de référence, le Groupe d'appui au développement (**Gadel**) cherche les services d'un fournisseur de semences qui soit capable de fournir des variétés de semences climato-résistantes dans les zones cibles du projet durant la grande campagne agricole hivernale de 2022. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par Pain Pour le Monde (PPLM) intitulé « **Projet d'atténuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC  $\geq 3$  du Bas Nord-Ouest (4e section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1e section Lacoma de Jean Rabel).**

## 2. HISTORIQUE

Le Groupe d'Appui au Développement Local (Gadel) est une association sans but lucratif qui s'intéresse et s'engage dans le développement endogène d'Haïti à travers les axes de protection de l'environnement, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, la gestion de déchets et l'adaptation au changement climatique, tout en s'assurant du respect de la dignité des communautés locales dans les zones d'intervention. La Gestion des Risques de Désastre (GRD) est le domaine de prédilection de Gadel de par ses expériences. Et avec des fonds de la Diakonie Katastrophenhilfe (DKH), une organisation non-gouvernementale Allemande qui œuvre essentiellement dans le domaine de l'humanitaire, des projets sur la gestion des risques de catastrophes ont été financés et implémentés, dans une logique de renforcement des capacités de préparation et de réponse aux catastrophes. En consortium avec Caritas Suisse et GIRADEL et financé par l'UE à travers le 11<sup>e</sup> FED<sup>1</sup>, Gadel contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles vulnérables dans le Haut Nord-Ouest à travers le projet renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord. Dans cette même perspective, il compte contribuer à **atténuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles en IPC  $\geq 3$  du Bas Nord-Ouest (4<sup>e</sup> section Mahotièrre de Port-de-Paix et 1<sup>e</sup> section**

---

<sup>1</sup> Fond Européen pour le Développement



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



**Lacoma de Jean Rabel**). Ce projet est implémenté à partir de 1<sup>er</sup> septembre 2021 sur une durée de 3 ans avec un financement de Pain pour le Monde (PPLM).

### **3. Objectifs de cet appel**

De façon générale, cet appel d'offres est lancé dans le seul but d'obtenir des offres pour l'acquisition et la livraison de semences aux bénéficiaires sélectionnés dans les zones du projet conformément aux conditions définies dans le présent document.

De manière spécifique, cet appel vise à :

- Acquérir des variétés de semences climato-résistantes certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et adaptées de manière à s'assurer de leur adaptabilité aux conditions agro-météorologiques des différentes zones cibles du projet ;
- Livrer, sous la coordination et la supervision de Gadel, les semences aux bénéficiaires sélectionnés dans les des différentes zones cibles du projet.

### **4. Mandat du Fournisseur**

Plus spécifiquement, sous la coordination et la supervision de l'équipe du projet, le fournisseur des semences aura pour mandat de livrer aux bénéficiaires des zones cibles du projet les semences répondant aux caractéristiques décrites dans les tableaux du point 5.

### **5. Produits ou résultats attendus du fournisseur :**

Selon un calendrier qui sera défini avec GADEL, les semences suivantes seront livrées dans les localités des différents dans les zones cibles du projet. Seules les semences livrées répondant aux critères demandés seront considérés recevables par GADEL. En ce sens, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont interdits de manière catégorique.



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



Semences	Variétés	Pureté Spécifique	Pureté Variétale	Taux d'humidité	Taux de Germination	Unité	Quantité
Pois Congo Cajanus cajan	Local précoce	≥ 98 %	≥ 99 %	12%	95%	lb	<b>1250</b>
Pois de souche Phaseolus lunatus	Beseba	≥ 98 %	≥ 99 %	12%	96%	lb	<b>3750</b>
Maïs Zea mays	Maïs 3 mois	≥ 98 %	≥ 99 %	12%	96%	lb	<b>3750</b>
Gombo/ Calalou Abelmoschus esculentus	Chandèl, kout	≥ 99 %	≥ 99 %	12%	96%	lb	<b>625</b>

## 6. PROVENANCE DES SEMENCES

Il est préférable que les semences soient issues des localités des zones cibles du projet dans la mesure du possible. Les semences maraîchères, bien qu'elles soient certifiées par CNS du MARNDR, une fois testées, n'ayant pas un taux de germination supérieur à 95% ne seront pas considérées. Au cas où il y aurait certains produits ne répondant pas aux exigences du Marché, le fournisseur aura la responsabilité des conséquences de la non acceptation définitive des semences. Le fournisseur devra disposer d'un endroit convenable et adéquat pour l'emmagasiner de ces produits et il sera responsable de toute perte ou avarie des produits qui y seront stockés. GADEL se réserve le droit de visiter l'endroit d'entreposage des semences, de faire des contrôles de qualité et même des tests de germination avant leur livraison.



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



## **7. Profil du fournisseur**

- Le fournisseur doit être en mesure de prouver que ses semences sont certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ;
- Le fournisseur doit être une entreprise Haïtienne ou étrangère spécialisée établie en Haïti et légalement reconnue ;
- Le fournisseur ou son équipe doit disposer d'une bonne expertise soutenue dans le domaine de la production, conditionnement, stockage, la commercialisation et la livraison de semences locales en Haïti ;
- Le fournisseur ou son équipe doit avoir de solides expériences similaires (au moins 2 à 3 marchés de ce genre en Haïti dont preuve à l'appui) ;
- Le fournisseur proposera pour les besoins ce marché l'expertise qualifiée nécessaire à travers une équipe multidisciplinaire, à l'atteinte des objectifs de cet appel.

## **8. Durée du service**

La durée de la prestation ne doit pas dépasser trois (3) mois allant de la date du 1er versement ou avance de démarrage jusqu'à la livraison du dernier kilogramme de semences.

## **9. Modalités de sélection**

Le ou les fournisseur (s) sera (seront) sélectionné (s) sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son (leur) expertise et expérience dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique de l'équipe, la méthodologie proposée pour l'acquisition des semences, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre (les offres) la (les) mieux notée (s) sera (seront) retenue (s) pour le marché.

## **10. Conditions générales**



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



Le (les) fournisseur (s) devra (devront) fournir toutes les semences et la manutention pour l'exécution du contrat selon les clauses du présent AO. Il devra prendre les mesures nécessaires pour le respect des normes dans le domaine des semences (packaging, entreposage et transport) et devra garantir la non présence des nuisibles. En effet, le (les) fournisseur (s) sélectionné(s) devra (devront) avoir un entrepôt dans l'aire d'exécution du projet qui sera visité de manière par le commanditaire. Le (les) fournisseur (s) devra (devront) pouvoir constituer les kits de semences suivant les directives du commanditaire et en assurer la livraison auprès des bénéficiaires. Les fournisseurs intéressés devraient adresser une demande par email au moins une semaine à l'avance à l'adresse suivante : [gadel\\_haiti@hotmail.fr](mailto:gadel_haiti@hotmail.fr).

## **11. Soumission des offres**

Les fournisseurs potentiels remettront, chacun, leur offre dans trois (3) enveloppes scellées et numérotées I, II et III.

L'enveloppe numérotée I contiendra l'offre technique proprement dite, sans indications de coût et incluant les informations suivantes indispensables à la prise en considération de l'offre :

- a) Une lettre de soumission ;
- b) Toutes les pièces légales, administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son éligibilité comme :
  - Documents de constitution de l'entreprise ;
  - Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;
  - Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,
  - Carte d'immatriculation fiscale valide ;
  - L'autorisation de fonctionnement délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
  - Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;



## GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



- Procuration notariée du signataire de l'offre, dans le cas où il n'est pas un représentant nommément désigné dans les statuts ;
  - c) Une présentation détaillée de l'entreprise donnant des informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du fournisseur (la structure contractante et partenaires éventuels) ;
  - d) Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références et expériences acquises en pareils domaines ;
  - e) Certificat du Service National Semencier (SNS) ou tout document équivalent ;
  - f) La méthodologie proposée pour l'acquisition et la livraison des semences dans les sites visés abordant l'ensemble des besoins exprimés dans ces Termes de Référence ;
  - g) Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;
  - h) Chronogramme détaillé de la livraison aux bénéficiaires sous forme de kits, et qui prend en compte le délai limité défini par le commanditaire.
  - i) Rapport d'audit financier récent : Le rapport doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années et être certifié par un organisme d'audit réputé ;
  - j) Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité (par exemple, certificat de bonne exécution). Tous les documents requis pour l'analyse de l'offre devront être soumis dans l'enveloppe No. I. Lors de l'ouverture de l'offre présentée dans l'enveloppe I, le contrôle consistera uniquement à vérifier la présence de ces informations qui seront utiles à l'évaluation ultérieure de l'offre. Après contrôle, et seulement après vérification que ces informations ont été présentées, il sera procédé à l'ouverture de l'enveloppe II. L'enveloppe numérotée II contiendra l'offre financière (incluant la soumission suivant le modèle, du devis estimatif) et sera identifiée comme telle.
- Toutes les pages du Devis Estimatif devront être revêtues du tampon du soumissionnaire, de sa signature et de la date de la soumission.



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



- Une offre comportant une omission de prix unitaire sera considérée comme incomplète et impossible à évaluer.
- En cas de différence entre les prix indiqués en lettres et ceux indiqués en chiffres, les premiers prévaudront sur les seconds. L'enveloppe numérotée III contiendra un échantillon des semences suffisant, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, pour pouvoir faire les tests de germination de chacune d'entre elles. Une offre ne comportant pas un échantillon suffisant pour effectuer un test de germination ne sera pas retenue.

## Taille des échantillons de semences

Semences	Unité	Quantité
Pois Congo <i>Cajanus cajan</i>	lb	1
Pois de souche <i>Phaseolus lunatus</i>	lb	1
Maïs <i>Zea mays</i>	lb	1
Gombo/ <i>Abelmoschus esculentus</i> Calalou	lb	0.5

## 12. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas exhaustive :

- Si le dossier de l'entrepreneur n'est pas complet ;
- S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires ;
- Si le fournisseur n'est pas capable de prouver que ses semences sont certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ;





# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



- Si les semences proposées ne respectent pas les caractéristiques définies dans les tableaux au point 5 ;
- Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.
- Si le dossier ne comporte pas un échantillon suffisant pour effectuer un test de germination.

## **13. Dépôt des offres**

Les offres (les trois enveloppes) seront remises au bureau de GADEL à la 1ère ruelle Chalet, 2<sup>e</sup> impasse à droite, Port de Paix, Haïti, le **11 septembre 2022** à 12 heures PM, jour de dépôt des offres. Ces trois (3) enveloppes scellées devront porter les mentions suivantes :

### **Enveloppe No. I**

Offre Technique de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur) \_\_\_\_\_

Pour la livraison des semences

### **Enveloppe No. II**

Offre Financière de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur \_\_\_\_\_) Pour

la livraison des semences

### **Enveloppe No. III**

Echantillon de semences de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur

\_\_\_\_\_ Pour la livraison des semences

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à gadel\_haiti@hotmail.fr au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres.

En cas de besoin, GADEL pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les fournisseurs où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

Les fournisseurs pourront retirer les documents d'appel d'offres à partir de **29 aout 2022** à l'adresse du Bureau de GADEL susmentionné ou pourront les recevoir par email si demandé.

En participant à l'appel d'offres, le soumissionnaire certifie qu'il s'est familiarisé avec l'activité agricole et qu'il a examiné attentivement les besoins liés à cette activité, se rend compte par son propre examen, de toutes les conditions locales pouvant affecter l'exécution du marché tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.

**Les offres arrivées après la date limite ne seront pas prises en considération.**

## **14. Réception des offres**

A la date et heure prévues, **11 septembre 2022 à 12 heures PM**, le Logisticien de GADEL ou l'administrateur du bureau recevra les enveloppes scellées en présence du Comité d'Appel d'Offres. L'évaluation des offres s'effectuera aussi directement par le comité en trois étapes :

### **a) La vérification de l'éligibilité du soumissionnaire**

Cette vérification doit montrer que le soumissionnaire est éligible pour être admis au processus d'évaluation de son offre dans le cadre du marché. Elle se fera sur la base des documents demandés au point (b) du chapitre 10 des présents Termes de Référence.

### **b) L'évaluation des offres techniques :**

- Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, suite à la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire.
- Les offres techniques compteront 20 %.

### **c) L'évaluation des offres financières :**



## GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



Les offres financières représenteront 30 % qui seront cumulés à l'offre technique. Le prestataire ayant obtenu la plus grande note sur 100 sera retenu comme offre la moins distante.

### **d) Echantillon**

L'échantillon soumis sera analysé et testé et compte sur 35 %.

### **e) Chronogramme d'exécution**

Le délai global d'exécution doit être justifié et est noté sur 15 %.

***Le cout du fournisseur, pour être pris en considération, doit être au moins 10% inférieur et au plus 5% supérieur au cout de référence.***

## **15. Signature du contrat et Modalités de paiements**

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le CRPM, et le (les) fournisseur (s) ayant obtenu (s) l'adjudication sera (seront) informé (s) avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties.

**Pour le paiement, le règlement se fera en HTG ou USD (tout dépend de la monnaie où l'offre a été soumise), par chèque et par versements selon les modalités définies lors de la signature du contrat. Les paiements se feront uniquement après validation des livrables par le commanditaire. Par ailleurs, suivant les dispositions des articles 76 et suivants du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour cent (2%) sera prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI.**



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
 (509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
 gadel\_haiti@hotmail.fr  
 www.gadelhaiti.com



## ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	points maximum Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du fournisseur							
1.1	Expérience du fournisseur et/ou de son équipe proposée dans la gestion des marchés similaires	5					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des marchés similaires	5					
Total 1ère partie		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 2		Nbre de points maximum	points maximum Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le fournisseur comprend-il bien la tâche	2.5					



# GRUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Hiati.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire le marché est-elle appropriée ?	5					
2.3	La succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation ?	2.5					
Total 2e partie		10					



# GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

1ere Ruelle Chalet, 2e impasse à droite, Port-de-Paix, Haïti.  
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608  
gadel\_haiti@hotmail.fr  
www.gadelhaiti.com



## ANNEXE II : TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)

VI. DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF (HTG ou USD)						
Affaire : Prestation des Fournisseurs de semences					Page 1/1	
Codes	Désignations	Variétés	Unité en lb	Quantité totale	Prix unitaire	Prix total
1	Produits (achat + main d'œuvre + packaging + transport)					
	Pois Congo Cajanus cajan					
	Pois de souche Phaseolus lunatus					
	Maïs Zea mays					
	Gombo/ Calalou Abelmoschus esculentus					
<b>TOTAL</b>						